



Appel à participation REGIONAL
19^{ème} édition de la Fête de la Science
21 – 24 octobre 2010

Contexte

Le ministère en charge de la recherche a initié en 1991 une manifestation nationale destinée à promouvoir la culture scientifique et technique et à favoriser, dans un cadre festif, les échanges entre la Science et la Société.

En 2010, la 19^{ème} édition de la Fête de la Science se déroulera du 21 au 24 octobre dans toute la Lorraine, sur le thème " Biodiversité et bioéthique : quels défis pour l'avenir ? "

Dans ce cadre, le Réseau Hubert Curien de la CSTI Lorraine lance un appel à projets en vue d'initier des rencontres entre le public et le monde scientifique, de promouvoir de nouvelles approches pour le partage des connaissances issues de la recherche et de renouveler les formes du dialogue entre la science et la société.

Appel à participation

Chaque manifestation proposée aura pour objectifs de faciliter l'accès à une information scientifique de qualité, d'éclairer les liens entre la recherche, ses applications et les innovations techniques qu'elles génèrent et de valoriser le travail de la communauté scientifique dans le développement des connaissances.

Les projets présentés favoriseront les échanges entre les scientifiques et le public - notamment sur des sujets d'actualité- et le questionnement sur les enjeux sociétaux qui y sont associés.

Aucune forme de médiation n'est a priori exclue, pourvu qu'elle ne participe pas d'une activité récurrente de l'organisation qui la propose.

La thématique nationale " Biodiversité et bioéthique : quels défis pour l'avenir ? " fera l'objet d'une mise en valeur particulière mais ne doit pas être considérée comme une thématique exclusive.

Déontologie et Règles de labellisation

► **le principe de gratuité** : ne peuvent être labellisées *Fête de la Science* que les opérations gratuites pour tous les publics. Toute vente est interdite sur les sites de la manifestation, à l'exception de produits à caractère culturel ou éducatif dans le domaine des sciences et technologies (le porteur de projet devra au préalable obtenir l'accord de la coordination régionale).

► **le principe de validation** : chaque projet doit inclure l'implication d'un ou de plusieurs scientifiques référents sur le projet et garant de la qualité des informations scientifiques véhiculées.

Lorsque les thèmes traités font l'objet de débats dans l'actualité, les porteurs de projets et leurs référents scientifiques sont invités à vérifier le caractère impartial de l'information donnée au public et l'équilibré des interventions.

► **le principe d'originalité** : La Fête de la Science doit être l'occasion de présenter un événement inédit et spécifique à la manifestation.

Tous les documents afférents à la manifestation doivent respecter le visuel national de la Fête de la Science transmis par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche aux coordinations régionales, qui vous aideront à gérer l'affichage de vos autres partenaires.

Critères de labellisation

L'appel à projets s'adresse à toutes les organisations, publiques, privées, associatives, du domaine de la science, de la recherche, de l'innovation, de la production industrielle et technique, de l'enseignement, de l'éducation, de la culture, des arts, des médias... ayant des statuts déposés.

L'expertise des dossiers sera effectuée par un comité scientifique régional de la Fête de la Science, composé de personnalités du monde de la recherche, de la culture scientifique et de l'éducation, mis en place par le Réseau Hubert Curien. Ce comité examinera et labellisera les projets selon les critères suivants :

1- La teneur scientifique du projet présenté et la compétence reconnue de ses référents scientifiques.

2- La pertinence de la médiation proposée aux visiteurs en regard des contenus scientifiques et des publics ciblés : facilité d'accès à l'information, originalité, créativité, nouveauté, interactivité, proximité... permettant un accès aisé à la compréhension des sujets abordés et laissant place au questionnement et au débat.

3 - L'implication de partenaires public ou privé soutenant le projet, dans sa composante scientifique, culturelle, territoriale, sera également un critère déterminant.

L'évaluation de l'opération devra également être intégrée au projet et mesurée par rapport à des objectifs annoncés par la coordination régionale.

Soutiens de la coordination régionale

La coordination régionale peut apporter son soutien pour l'initiation de nouveaux projets. Ce soutien viendra en appui de l'investissement d'acteurs locaux.

Une aide financière peut également être apportée aux porteurs de projets. Celle-ci est conditionnée à l'investissement d'autres partenaires et au caractère innovant de l'opération.

Constitution des dossiers

Les porteurs de projets devront renvoyer le document ci-joint en annexe, dûment rempli pour le 1^{er} juin et s'inscrire sur le site national de la Fête de la Science avant le 15 juin 2010 (<http://www.fetedelascience.fr>)

Calendrier

Lancement de l'appel à participation régional	2 mars 2010
Clôture de la réception des dossiers	1 ^{er} juin 2010
Date limite d'inscription sur le site nationale de la Fête de la science	15 juin 2010
Réunion du comité de labellisation	25 juin 2010 (sous réserve)

Contact

Stéphane LAURENT
Réseau Hubert Curien de la CSTI Lorraine
Coordination de la Fête de la Science en Lorraine
Domaine scientifique Victor Grignard
BP239 – 54506 VANDOEUVRE-LES-NANCY
Tél : 03 83 68 44 83
Courriel : stephane.laurent@cs-csti.uhp-nancy.fr

DOSSIER DE PARTICIPATION

Dossier à renvoyer pour le 1^{er} juin à la coordination régionale.

I – Description de votre profil

■ Personne chargée du projet

Nom

Prénom

Téléphone

Mail

II - Description du projet

■ Titre

■ Nom(s) du/des référent(s) scientifique(s)

■ Descriptif du projet

Contenu

Caractère innovant, original du projet

■ **Thématique(s) abordée(s)**

Biodiversité et bioéthique

Autres (Préciser)

■ **Organisme(s) organisateur(s)**

Nom(s)

<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>

■ **Combien d'action(s) (ateliers, conférences....) comporte votre opération ?**

■ **Lieu(x) et adresse(s) de la manifestation**

■ **Public(s) visé(s)**

Famille / Grand Public

Maternelles (3-5 ans)

Primaires (6-10 ans)

Collège (11-14 ans)

Lycée (15-18 ans)

Budget prévisionnel

(Sommes exprimées en €uro TTC)

Recettes prévisionnelles		Dépenses prévisionnelles	
Coordination régionale de la Fête de la Science		Communication	
Département		Matériel d'animation	
Groupements de communes		Frais de location	
Communes		Prestations extérieures	
Partenaires privés		Frais de déplacements et d'hébergement	
Ressources propres		Frais administratifs	
		Salaires	
Total		Total	



Tél : 03 83 68 44 83

Courriel : stephane.laurent@cs-cstl.uhp-nancy.fr